



SENTHEIM INFOS

Septembre 2025

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Septembre est là. Les grandes vacances sont derrière nous et nous laissons en souvenir d'agréables moments. La rentrée se profile pour beaucoup : l'école, le collège, le lycée, l'université, une grande école ou tout simplement le retour au travail.

C'est le moment de faire le point sur le fonctionnement d'un certain nombre de services, d'organisations qui sont au plus près des besoins de nos enfants.

Septembre 2025 marque une rentrée particulière pour notre communauté de communes puisque celle-ci reprend en régie le fonctionnement de ses crèches : **Masevaux, Sentheim, Burnhaupt-le-Haut.**

La délégation de service public à une entreprise privée en janvier 2024 ne donnant satisfaction ni aux usagers, ni au personnel, le conseil communautaire a décidé fin 2024 d'y mettre fin, dans l'intérêt général, et d'en reprendre le contrôle direct.

Durant cette année 2025, **le Pôle Ressources et le Pôle Services à la Population** ont préparé ce passage en régie.

Dès ce mois de septembre, les parents de très jeunes enfants ou d'enfants d'âge scolaire auront avec le Pôle Services à la population, de la communauté de communes, un interlocuteur unique, garant d'un service de qualité pour l'ensemble des enfants de 0 à 11ans.

Une autre avancée pour notre secteur, l'ouverture d'une deuxième classe d'inclusion scolaire (CLIS) à Masevaux après celle de Sentheim, ouverte à la rentrée 2015-2016.

Cette ouverture fait suite à une demande de l'Education Nationale et permettra de répondre aux besoins importants de notre territoire pour la scolarisation des enfants en difficulté.

Ainsi, ceux-ci n'auront plus à se déplacer à Thann, voire à Cernay.

Il y a lieu de remercier la commune de Masevaux qui prend en charge, comme Sentheim, le fonctionnement de cette classe.

Pour accueillir ces enfants venant de différents villages de la vallée à la pause méridienne, la communauté de communes, grâce au partenariat avec le proviseur de la cité scolaire, a organisé un relais périscolaire au collège en raison d'un manque de capacité d'accueil au périscolaire de Masevaux.

Une vingtaine d'enfants prendront le repas au restaurant scolaire et disposeront d'une salle d'activités avant de retourner dans leur classe à l'école « Les Abeilles ». Ils sont bien entendus encadrés par du personnel qualifié. Le transport entre l'école et la cité scolaire se fera en bus. Voilà une belle collaboration entre les communes et la cité scolaire !

En décembre 2023, la communauté de communes a signé avec l'Education Nationale une convention dans le cadre des **Territoires Educatifs Ruraux (TER)** qui vise à constituer un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même. **Le projet éducatif territorial (PEDT) permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au « vivre ensemble ».**

Le Territoire Educatif Rural regroupe les écoles des villages dépendant d'un collège, en l'occurrence pour nous, celui de Masevaux. Dès le départ, les maires avaient mis en avant le manque de cohérence de ce TER dans la mesure où les écoles de Guewenheim et des deux Burnhaupt en étaient exclues puisque rattachées au collège de Burnhaupt-le-Haut.

Depuis 50 ans, grâce à l'Association des Œuvres Scolaires de la Vallée de la Doller et du Soultzbach créée en 1972, il y a une véritable coopération entre les écoles de Sewen à Burnhaupt-le-Bas et celles du vallon du Soultzbach, soutenue par les communes, par la communauté de communes et aussi par les parents d'élèves. Le périmètre du TER doit s'inscrire dans celui de la communauté de communes.

Nous avons donc obtenu gain de cause au mois de juin lors d'une réunion du comité de pilotage.

L'année scolaire s'ouvre donc favorablement pour le TER de notre communauté de communes.

À bientôt !

Bernard HIRTH

Pompiers :	18 depuis un fixe, 112 depuis un portable
Mairie :	03 89 82 52 03
Ecole Élémentaire :	03 89 82 53 96
Ecole Maternelle :	03 89 82 87 17
Presbytère :	03 89 82 52 74
Brigade Verte :	03 89 74 84 04

Site internet : www.sentheim.fr
Courriel : mairie@sentheim.fr
La Mairie utilise PanneauPocket



Bulletin élaboré par le comité consultatif communication.

Impression : Doller Graphiques – Masevaux - Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous voulez faire paraître un article dans Sentheim Infos (annonce d'une manifestation, description de votre association), veuillez l'envoyer par courriel à mairie@sentheim.fr (date limite d'envoi : le 20 du mois).

Retrouvez vos «Sentheim Infos» en couleurs sur le site internet / Vie communale / Publication

ANNIVERSAIRES DES AÎNÉS DE SENTHEIM

Félicitations pour ceux qui fêtent leur anniversaire (consentement recueilli auprès des personnes).

En septembre 2025

98 ans : Suzanne SCHEUBEL née GRANKLATEN, le 9,

82 ans : Monique MEYER née FRICK, le 6,

82 ans : Maurice WEISS, le 28,



INSCRIPTION EN MAIRIE

En application du droit local, tout citoyen a l'obligation de se déclarer en mairie quand il emménage dans une commune d'Alsace-Moselle. Cela fait référence à trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les présidents des trois districts alsaciens-lorrains. Ces informations personnelles sont éditées dans un fichier domiciliaire et consignées en mairie afin de faciliter les démarches administratives concernant les administrés : recensement militaire des jeunes, fête des aînés, inscription dans les écoles, plan canicule, plan sanitaire, médaille de la famille française...

De nombreuses démarches ne peuvent pas se faire si vous n'êtes pas déclarés en mairie comme :

- l'inscription à l'école de vos enfants,
- le recensement citoyen des jeunes dès 16 ans,
- l'obtention d'aide sociale,
- les démarches administratives diverses,
- les démarches d'état civil diverses,
- l'inscription sur liste électorale,
- l'inscription sur le registre « canicule »,
- l'invitation à la fête des aînés à partir de 70 ans,
- l'inscription avec votre consentement sur la liste des anniversaires à partir de 80 ans.

Si vous êtes nouvellement arrivés à Sentheim, veuillez passer en Mairie pour vous déclarer.

Si vous avez changé d'adresse dans le village, passez en mairie pour déclarer ce changement.

Si vous allez déménager dans un autre village, passez en mairie pour le signaler.

De plus, le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne souhaite attirer votre attention sur la nécessité, en cas de modification de la composition familiale (naissance, décès, départ ou arrivée d'un membre du foyer, etc.), que vous signalez le changement auprès des services compétents. En effet, ces informations ont un impact direct sur la facturation du service de collecte des déchets gérée par le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne et les Communautés de communes membres. Une déclaration tardive ou absente entraîne des erreurs de facturation ou des régularisations à posteriori avec de nombreuses étapes chronophages.

EN RÈGLE AVEC MA BOÎTE AUX LETTRES

De nombreux logements ne disposent toujours pas d'un nom et d'un numéro clairement visibles sur leur boîte aux lettres.

Cela pose des problèmes pour :

- la distribution du courrier ,
- les livraisons ,
- les interventions d'urgence  ,
- les démarches administratives .

 Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'indiquer votre nom et le numéro de votre logement sur votre boîte aux lettres, qui doit être placée en bordure de voie, donc en dehors de votre propriété !

Merci de procéder à la mise à jour dans les plus brefs délais.

 Une boîte aux lettres bien identifiée, c'est un service plus efficace pour tous !

LE 14 JUILLET : UNE JOURNÉE CONVIVIALE !

Malgré un début de matinée bien arrosée par la pluie et un violent orage, la 2^{ème} édition de notre fête du 14 juillet organisée par Sentheim Animations a été une véritable réussite.

Une météo capricieuse... mais une mobilisation exemplaire !

Le début de journée laissait craindre le pire : pluie battante, ciel menaçant, et inquiétudes palpables parmi les organisateurs. Pourtant, à la mi-journée, les nuages ont fini par se dissiper, laissant place à un beau ciel dégagé. Et c'est avec enthousiasme que vous, habitants de Sentheim, êtes venus nous rejoindre nombreux pour faire de cette fête un moment inoubliable.

Une journée riche en animations et en saveurs

Dès midi, c'est l'apéritif offert par la commune, un moment convivial et apprécié de tous. Puis, vous avez pu savourer nos désormais célèbres Santamer Burgers ainsi que le collet fumé, magnifiquement accompagné des légumes frais des Maraîchers de la Doller. Tous les plats ont été consommés, signe d'un beau succès culinaire !

Les animations étaient elles aussi au rendez-vous. Nous avons eu le plaisir de partager cette journée avec : la Maison de la Terre, le Cercle d'échecs, les modèles réduits de Patrick et son confrère, le club des cyclos, le Train Thur Doller Alsace et nos valeureux pompiers.

La buvette était tenue par l'Association de pêche qui, comme chacun le sait, maîtrise à merveille tout ce qui touche à l'élément liquide !

L'après-midi a été ponctuée de belles prestations pour petits et grands : les jongleurs Clément et son frère, le spectacle dynamique du Country Club de Sentheim, et la visite surprise de notre nouveau préfet, Emmanuel Aubry, à qui nous avons eu l'honneur de remettre le badge de notre association !

Nos pompiers ont également proposé deux ateliers : un sur l'utilisation de la lance incendie aux enfants, et un autre sur la réanimation cardiaque.

Le soir venu, place aux tartes flambées préparées par nos pompiers, accompagnées par le groupe Duo Hitmix. Pour la première fois, le beau parc de notre Amos était magnifiquement éclairé, apportant une touche féérique à la soirée.

Cette belle journée n'aurait pas été possible sans nos associations partenaires, les professionnels présents, les habitants venus en nombre.

Et surtout, nos bénévoles qui s'investissent toute l'année pour animer et faire vivre notre village.

Merci à tous pour cette belle édition 2025.

👉 À ce titre, nous lançons un appel : Nos rangs s'amenuisent, et il devient difficile d'assurer des événements de cette ampleur. Vous avez une heure à donner, même ponctuellement, pour le montage ou le démontage des chapiteaux ou ... ? Votre aide serait précieuse et très appréciée !



Rendez-vous en décembre pour notre Marché de Noël !

Eric SCHEUBEL, SENTHEIM ANIMATIONS

Vous êtes diabétique ?



DÉPISTAGE DANS VOTRE
PHARMACIE DE SENTHEIM
AU 22D GRAND'RUE

LE LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025



**Votre dernier fond d'œil
a-t-il plus de 2 ans ?**

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous êtes en ALD ?

Dites oui au dépistage

Un examen simple, pris en charge et sans douleur
est disponible près de chez vous.

Parlez-en à votre médecin traitant.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

AU 06.17.14.69.52

OU SUR

<https://www.retinoest.fr/>

LES MARAÎCHERS DE LA DOLLER : UNE PRODUCTION LOCALE !

Basés à **Sentheim**, au cœur de la vallée de la Doller, **Les Maraîchers de la Doller** (anciennement association Icare) sont bien plus qu'un simple producteur de légumes bio : c'est un **chantier d'insertion** qui accompagne chaque année **près de 60 personnes éloignées de l'emploi** dans leur retour à la vie professionnelle.

Sur **7 hectares de terres cultivées à Lauw et Sentheim**, l'équipe produit des légumes de saison certifiés en agriculture biologique, vendus en direct.

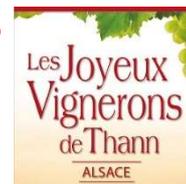
- 📍 Sur les **marchés locaux** :
 - le **mercredi matin à Masevaux**,
 - le **jeudi de 15h30 à 18h30 dans leurs locaux**, 3 rue des Daims à Sentheim.
- 📍 Dans un **distributeur automatique 24h/24 et 7j/7** situé **rue Principale à Lauw** (à côté du cabinet médical).
- 📍 Via leur **boutique en ligne** (www.maraichers-doller.fr) : commande à la carte ou **paniers composés**, avec retrait dans différents points de livraison (Sentheim, Masevaux-Niederbruck, Burnhaupt-le-Haut, Guewenheim, Bourbach le haut, Roderen, Thann, Cernay, Aspach-Michelbach, Willer-sur-Thur, Rougemont-le-Château, La-Chapelle-Sous-Rougemont, Anjoutey, Roppe...). *Si aucun des points de retrait ne vous convient, nous pouvons envisager d'en ouvrir un nouveau ensemble (dans votre entreprise, magasin ou autre pour en faire profiter un maximum de monde !).*

En achetant leurs produits, vous faites un geste pour l'environnement, l'économie locale... et surtout pour l'**insertion sociale et professionnelle** de personnes en difficultés.

➡ Envie de consommer bon, sain et solidaire ? Contactez-les au **03 89 66 19 99**, par mail à contact@maraichers-doller.fr ou rendez-vous sur leur site : 🌐 www.maraichers-doller.fr

Vous pouvez aussi les suivre sur leur page Facebook : www.facebook.com/maraichers.doller

**LES JOYEUX VIGNERONS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS
LE DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025 À 16H
À LA SALLE DE L'AMOS !
ILS VOUS ATTENDENT NOMBREUX À LEUR CONCERT !**



À l'occasion du centenaire de la naissance d'Ernst Mosch, le célèbre compositeur et chef d'orchestre allemand né le 8 novembre 1925, les Joyeux Vignerons de Thann lui rendront un vibrant hommage en musique.

Fidèles au répertoire des légendaires *Egerländer Musikanten*, fondé par Ernst Mosch, les JVT puisent depuis longtemps leur inspiration dans cette musique populaire d'Europe centrale. C'est donc tout naturellement qu'ils ont souhaité saluer la mémoire de cet illustre musicien, véritable emblème de la *Blasmusik*.

L'orchestre proposera un programme 100 % *Blasmusik*, avec les plus grands classiques du genre tels que "**Egerland Heimatland**", "**Rauschende Birke**", et bien d'autres titres incontournables, pour le plus grand plaisir des amateurs de musique traditionnelle.

Les Joyeux Vignerons de Thann ne cessent de briller sur la scène musicale : ils ont récemment participé à un concours en Bavière, berceau de la *Blasmusik*, parmi plus de 50 orchestres. Leur performance a été saluée par une mention "très bien" et une excellente note de 8,8/10 !

À l'approche de leur 60e anniversaire en 2026, les JVT poursuivent avec passion leur mission : préserver et faire vivre la musique traditionnelle alsacienne, ainsi que les riches sonorités populaires venues d'Allemagne et d'Autriche, toujours aussi entraînantes et chaleureusement accueillies par le public.

Toujours ouverts aux nouveaux talents, les Joyeux Vignerons de Thann accueillent volontiers de nouveaux musiciens désireux de rejoindre cette belle aventure musicale.

L'ensemble est présidé par Christophe Trommenschlager et dirigé par Christophe Reinhardt — les deux "Christophe", complices au service d'un orchestre convivial et dynamique !



Les Joyeux Vignerons de Thann lors de leur participation au concours en Bavière.

← Ernst MOSCH (1925-2025)

TRÈS IMPORTANT POUR TOUS :
ARRÊT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE
(Téléphone, Internet, Télévision)

Le réseau cuivre ?

C'est le réseau en place depuis l'arrivée du téléphone dans notre société et qui, après le signal téléphonique, a servi de support à l'accès au réseau internet et également à la télévision avec différentes technologies de transmission du signal. **Le réseau câblé de notre vallée, mis en place par Techni-Com, puis exploité par Estvidéo et ensuite par Numéricable est aussi un réseau cuivre.**

La fermeture technique du réseau cuivre est programmée pour la fin de 2030 pour l'ensemble de la France. Cela sera certainement également le cas pour le réseau câblé, bien qu'il n'y ait pas encore eu d'informations précises.

Fin du réseau cuivre ?

Cette fermeture de réseau organisée par l'opérateur d'infrastructures Orange se déroule par lots annuels de communes. Après les premiers lots engagés dans le Haut-Rhin, les communes du lot n°5 de fermeture du réseau cuivre ont été présélectionnées.

Notre commune fait partie de ce nouveau lot.

Dès 2026, plus aucun service ne pourra faire l'objet d'une commercialisation sur ce réseau. La date de fermeture technique définitive de ce 5^e lot est prévue **courant 2029**.

Que faire ?

L'ensemble des abonnés, auprès des différents opérateurs, doit migrer du réseau cuivre au réseau fibre optique avant la fermeture en 2029.

L'ensemble du territoire communal est aujourd'hui éligible à la fibre.

Il vous faut choisir un opérateur. Celui-ci installera la fibre de la voie publique à votre domicile.

Attention, pour ceux qui ont des réseaux souterrains, en cas de problèmes (blocage dans la gaine...), les travaux de génie civil seront à votre charge.

Dans les secteurs où les réseaux secs sont enterrés, aucun branchement en aérien n'est autorisé.

Autres points à vérifier.

Si vous avez une alarme pour le domicile, un système de vidéo protection, une téléalarme personnelle, il faut vérifier lors du raccordement au réseau fibre le bon fonctionnement de vos dispositifs.

Il y aura peut-être nécessité de s'adresser aux fournisseurs de ces services pour paramétrer vos installations suite au raccordement au réseau de fibre optique.

Dépose du réseau cuivre.

Après la fermeture technique du réseau, débutera la dépose du réseau (câbles, poteaux, armoires techniques etc.) dont certains éléments seront réutilisés pour le réseau fibre optique.

Pour en savoir plus.

[La fermeture du réseau cuivre | Arcep](#)

UNE NOUVELLE CITOYENNE A UNE NOUVELLE À VOUS ANNONCER !

C'est une belle nouvelle pour les habitants de Sentheim et des environs : l'Institut Harmony Zen vient d'ouvrir ses portes au 7 rue des Sillons ! Après 15 années d'activité à Burnhaupt-le-Bas, Caroline, relaxologue passionnée et expérimentée, a choisi de déménager son institut dans notre village, pour continuer à offrir des soins de qualité dans un cadre apaisant et facilement accessible.

Spécialisée dans le bien-être du corps et de l'esprit, Caroline propose une gamme variée de soins relaxants : massages bien-être, techniques de relaxation, soins énergétiques, et autres prestations dédiées à la détente et à l'harmonie intérieure. Son approche personnalisée et à l'écoute fait déjà le bonheur de nombreux clients fidèles.

Avec ce nouveau départ à Sentheim, l'Institut Harmony Zen souhaite se rapprocher de sa clientèle et accueillir de nouveaux visiteurs en quête de sérénité. L'espace a été entièrement repensé pour offrir une ambiance zen et chaleureuse, propice au lâcher-prise.

N'hésitez pas à pousser la porte du 7 rue des Sillons pour découvrir cet univers de douceur. Un moment pour vous, rien que pour vous...

Contact et rendez-vous :

 Institut Harmony Zen – 7 rue des Sillons, Sentheim

 06 52 29 27 71

TRANSPORT COLLECTIF SEWEN / MULHOUSE ALLER-RETOUR

La Région Grand Est exerce la compétence de l'organisation des transports sur l'ensemble de son territoire. Pour notre vallée, la Région a considérablement amélioré l'offre par la mise en place d'une quinzaine d'aller et retour quotidien entre Mulhouse et Sewen, en plus des transports spécifiques pour les scolaires.

Votre billet permet aussi l'accès au tram dans une certaine amplitude horaire.

En mairie, des dépliants sont disponibles avec les horaires.

Depuis le 1er septembre 2024, la ligne Autocar Express relie Sewen à Mulhouse, offrant un transport rapide et direct.

Ce service dessert notamment la gare de Mulhouse, facilitant les correspondances avec d'autres modes de transport.

La fréquence des bus est de toutes les 30 minutes en heures pleines et toutes les heures en heures creuses, garantissant une mobilité fluide et régulière pour les usagers.

Cette initiative vise à améliorer la rapidité des trajets et à encourager l'utilisation des transports en commun, tout en réduisant l'empreinte carbone du territoire.

Renseignements sur fluo.grandest.fr

REMERCIEMENTS QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La quête en faveur de la LIGUE CONTRE LE CANCER se termine, mais elle n'est jamais terminée, puisque le cancer lui n'abandonne jamais, il est toujours en embuscade !

Elle a rapporté 4.900,- €, dont 40€ venant des élèves de l'école élémentaire de Sentheim, que nous remercions également !



La LIGUE CONTRE LE CANCER, Comité Départemental du Haut-Rhin, remercie chaleureusement les généreux donateurs.

Ces dons, utilisés en priorité dans le Haut-Rhin et en Alsace, sont destinés principalement à la recherche fondamentale, aux associations de malades et anciens malades, aux équipements hospitaliers et aux aides aux malades et à leurs proches.

« CHERCHER POUR GUÉRIR, PRÉVENIR POUR PROTÉGER, ACCOMPAGNER POUR AIDER. »

Marie HINGRE

C'EST LA SAISON DES MIRABELLES, PROFITONS-EN AVEC UN CLAFOUTIS AU MIRABELLES / AMANDES !

Recette pour 6 personnes

Ingrédients

- 500 g de mirabelles
- 300 g de lait soit 30 cl
- 200 g d'oeufs soit 4
- 120 g de cassonade
- 100 g de farine
- 30 g de poudre d'amandes
- 25 g de beurre
- 0,50 g de sel soit 1 pincée



Préparation

1. Laver, sécher, dénoyauter et couper en 2 les mirabelles. Dans un moule beurré, déposer les mirabelles. Saupoudrer d'un tiers de la cassonade (40 g).
2. Préchauffer le four à 180°C.
3. Dans un saladier, battre les oeufs avec la cassonade et la pincée de sel. Incorporer la farine au fur et à mesure, puis le lait et la poudre d'amandes. Mélanger et verser dans le moule sur les prunes.
4. Mettre au four pour 50 minutes jusqu'à ce que le clafoutis soit doré. Déguster froid.

LES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DES ÉLUS



6 au 7 septembre 2025 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
13 au 14 septembre 2024 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73
21 au 22 septembre 2024 :	Bernard HIRTH	06 31 58 80 82
28 au 29 septembre 2024 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - mardi et jeudi : de 15h à 18h.

VOTRE AGENDA

1 ^{er}	septembre 2025	: Rentrée scolaire,
8	septembre 2025	: Dépistage rétinopathie diabétique,
15	septembre 2025	: Déchetterie mobile rue de Mortzwiller, derrière le cimetière – de 12h à 19h,
20 et 21	septembre 2025	: Journées du Patrimoine,
21	septembre 2025	: « Train du patrimoine » - départ de Cernay Saint-André à 10h30 et 15h.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS DE TRI EN PORTE-À-PORTE

Ordures ménagères et sacs de tri sont collectés un mercredi sur deux, les semaines paires.

Semaine 36	Mercredi 3 septembre 2025	Semaine 38	Mercredi 17 septembre 2025
Semaine 40	Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	Semaine 42	Mercredi 15 octobre 2025

Pour tous vos réapprovisionnements en sacs de tri, veuillez vous présenter au secrétariat de la mairie, avec vos pièces d'identités, aux heures d'ouverture. (Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h – mardi et jeudi de 15h à 18h).

**Votre badge d'accès est à présenter à la déchetterie d'Etueffont, à la déchetterie mobile et en Mairie.
Si vous n'avez pas de badge, récupérez-le au SMICTOM à Rougemont-le-Château.**

Bonne rentrée à tous !